

Communauté de communes Dronne et Belle

Janvier 2018

N°5



RETOUR EN IMAGES SUR LES
INVESTISSEMENTS 2017



LE POINT SUR...
LE CIAS DRONNE ET BELLE



Promouvoir la
gestion durable
de la forêt

TOUTE L'ACTUALITÉ EN CONTINU SUR :

www.dronneetbelle.fr | www.facebook.com/dronneetbelle

Le mot du Président



« Le maintien et l'accueil de nos professionnels de santé est aussi au cœur du projet communautaire »

J'ai l'honneur de m'adresser à nouveau à vous tous par le biais de ce bulletin communautaire, qui je l'espère, commence à vous devenir familier. Bien sûr, je ne peux que vous inciter à consulter notre site internet pour vous tenir informés des actualités communautaires.

Malgré les importantes restrictions budgétaires de ces dernières années, votre communauté de communes a réalisé, en 2017, d'importants travaux d'investissement sur les voies communales réparties sur la plupart des communes pour un montant de 830 000 € TTC. Il reste encore 180 000 € programmés au premier semestre 2018. De plus, les centres bourgs de Biras, la Chapelle-Faucher et Saint-Pancrace ont été aménagés et sécurisés par les entreprises LAURIERE, BONNEFOND et COLAS pour un investissement de 725 000 € TTC. Quant à eux, les travaux prévus au bourg de Cantillac sont en attente de fouilles archéologiques obligatoires.

Le maintien et l'accueil de nos professionnels de santé est aussi au cœur du projet communautaire, pour preuve, les cabinets médicaux de Brantôme sont terminés et meublés, un cabinet sera occupé par un groupement d'infirmières dès le début de l'année 2018, les 2 autres attendent l'arrivée de médecins généralistes. Cette question de l'accueil des médecins est cruciale et la communauté de communes a signé deux conventions avec des agences de recrutement spécialisées. Nous élaborons aussi un projet de santé avec un règlement intérieur pour chacun des sites de Brantôme et Mareuil, de façon à permettre l'accueil d'éventuels médecins salariés, condition nécessaire à l'obtention de l'agrément nous permettant d'installer un ou plusieurs médecins non libéraux.

En 2018, nous finaliserons l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Je vous invite fortement à participer aux différentes réunions programmées sur le territoire, c'est notre, votre projet de territoire pour les 15 ans à venir. En cohérence avec le PLUi, nous entamons aussi la réalisation d'un plan-climat (PCAET) et continuerons à garantir des aides en faveur des propriétaires souhaitant réhabiliter leurs logements à travers une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), en partenariat avec le Périgord nontronnais.

La médiathèque et l'accueil de l'office de tourisme à Bourdeilles sont opérationnels depuis la rentrée

de septembre et nous engageons une étude d'aménagement et de sécurisation des sites de l'Abbaye de Brantôme et de Saint-Pardoux de Mareuil.

Début 2018, nous sélectionnerons l'équipe d'architectes et esquisserons le bâtiment du futur pôle enfance jeunes et familles à proximité du collège de Brantôme pour des travaux qui commenceront en 2019.

Suite à l'acquisition de l'ancien site de la SNOR route d'Agonac, à Brantôme en Périgord, le projet de ressourcerie, dont je vous ai déjà parlé, dont la gestion sera assurée par l'association du tri-cycle enchanté, bénéficiant de nombreux co-financements (ADEME, Etat, Région, Europe, Département), fait l'objet d'une mise en œuvre pour des travaux en 2019. Le reste du terrain est proposé à la vente pour l'installation d'entreprises.

Les centres techniques seront modernisés : un hangar de stockage équipé d'une toiture photovoltaïque louée à la SEM Périgord Energies sera construit à Brantôme en Périgord alors que le centre de Biras sera agrandi et mis aux normes sanitaires et d'accessibilité.

Un partenariat avec l'agglomération du Grand Périgueux se noue aussi sur deux autres sujets. Tout d'abord, un appel à projet régional relatif à l'organisation touristique. De plus, sur le dossier sensible de l'accueil des gens du voyage, une convention technique et financière va être signée dès janvier 2018 avec cette même agglomération afin de permettre à la communauté de communes de se dispenser de l'obligation de réaliser une aire d'accueil. Enfin, concernant le développement du très-haut débit et l'arrivée progressive de la fibre optique, la communauté de communes Dronne et Belle investit pour l'avenir avec une participation financière au Syndicat Périgord Numérique.

En 2018, il faudra continuer les efforts en matière de recherche d'économies et faire des choix stratégiques parfois difficiles, cependant, je vous garantis que l'intérêt collectif guidera toujours nos décisions. En tout cas, cette année sera riche de projets, de réalisations et de travail.

C'est avec un sentiment de joie et d'espoir que je me joins au conseil communautaire Dronne et Belle pour vous adresser tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Le Président
Jean-Paul COUVY

Communauté de communes Dronne et Belle, ZAE Pierre Levée- 24 310 Brantôme en Périgord

Directeur de publication : Jean-Paul COUVY - Vice-Président en charge de la communication : Pascal MAZOUAUD

Responsable de la rédaction : Commission communication - **Conception graphique :** Communauté de communes Dronne et Belle

Impression : Imprimerie DESSEAUX - Marsac-sus-l'Isle - Siret 52036073600026

Photo de couverture : © H. FAISSOLE

RETOUR EN IMAGES SUR LES INVESTISSEMENTS 2017

ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE



La communauté de communes a fait l'acquisition d'un véhicule électrique utilitaire neuf (Nissan eNV200) pour son service technique.

Dans le cadre de l'appel à projet « territoire à énergie positive » en partenariat avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin, la communauté de communes a pu bénéficier d'une aide de l'État en plus du superbonus écologique de 10.000 €.

MÉDIATHÈQUE À BOURDEILLES

COÛT DU PROJET : 237 494,07€ HT



Avec plus de 2000 documents et pas moins de quatre ordinateurs à votre disposition la nouvelle Médiathèque à Bourdeilles a ouvert ses portes le 7 octobre dernier. L'inscription est gratuite (sur présentation d'un justificatif de domicile) et d'une autorisation parentale pour les mineurs. Vous pourrez emprunter des livres, vidéos, jeux, CD, BD, Mangas etc.... Nous vous invitons à venir découvrir ce lieu qui est le vôtre.

MAISON MÉDICALE DE BRANTÔME

COÛT DES TRAVAUX : 134 722,51€ HT



La Maison de Santé Pluridisciplinaire à Mareuil en Périgord et le Cabinet Médical à Brantôme en Périgord peuvent recevoir chacun 3 médecins généralistes.

À ce jour, la communauté de communes recherche des médecins par le biais d'annonces dans les facultés de médecine ainsi que dans des cabinets de recrutement mais aussi via des campagnes publicitaires. Nous entreprenons toutes ces démarches afin d'éviter la désertification médicale sur notre territoire.



LOGEMENTS MAISON DE SANTÉ DE MAREUIL

COÛT DES TRAVAUX : 95 408,93€ HT



Durée des travaux : 7 mois

Les deux logements, disponibles à la location, sont situés au 7, Route de Fontaine - 24340 Mareuil-en-Périgord.

LOGEMENT 1 : appartement de type 3 - 84 m² (séjour/cuisine/salon - 2 chambres - 1 WC - 1 salle d'eau - dégagement)

LOGEMENT 2 : foyer d'hébergement de 113,10 m² - (séjour/cuisine/salon en commun - 3 chambres avec salle d'eau individuelle et WC)

Descriptif des travaux réalisés :

- Aménagement intérieur des logements par isolation, cloisons de distribution avec portes, peinture, revêtement de sol, électricité, plomberie-sanitaire, cuisine équipée;
- Végétalisation des toitures terrasses existantes (toitures terrasses réalisées à l'occasion de la 1^{ère} phase des travaux lors de l'opération de création et d'extension d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire).



AMÉNAGEMENT DE CENTRE-BOURGS

BIRAS

COÛT DES TRAVAUX : 166 621€ HT



SAINT-PANCRACE

COÛT DES TRAVAUX : 148 255,88€ HT



LA CHAPELLE-FAUCHER

COÛT DES TRAVAUX : 252 203,11€ HT



LE POINT SUR...



LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le mot du Vice-Président

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), service de proximité essentiel au développement du territoire, est l'un des principaux employeurs publics de notre communauté de communes. Son activité principale, tournée vers l'aide à la personne et la solidarité le positionne comme un acteur incontournable du quotidien.

Ce service communautaire vous accompagne à domicile pour les gestes de la vie quotidienne, l'entretien de vos espaces verts, le portage de repas à domicile, et enfin il lutte contre l'isolement des personnes âgées en offrant un service de mobilité (minibus) sur notre territoire.

Ces services, indispensables au vivre ensemble territorial nécessitent une gestion rigoureuse au quotidien et un professionnalisme dans la prise en charge que vous rencontrez quotidiennement tant avec les aides à domicile et auxiliaires de vie qu'avec les personnels administratifs du CIAS. Je tiens aujourd'hui à remercier les bénéficiaires du CIAS qui font confiance à notre service ainsi que les aides à domicile et auxiliaires de vie qui font un métier exigeant, demandant beaucoup de disponibilité malgré l'indifférence et le manque de gratification attendue des professionnels par les pouvoirs publics. Vous pouvez compter sur l'engagement de la Communauté de communes et notamment du Président, Jean-Paul COUVY, qui a une oreille attentive aux problématiques d'accompagnement social de notre territoire, tant dans la prise en charge médico-sociale, que médicale. Il se démène pour trouver ou recruter des médecins sur le bassin de MAREUIL et de BRANTÔME dans un contexte réglementaire défavorable aux zones rurales : Si tous les pouvoirs publics successifs prenaient leurs responsabilités, nous n'en serions pas là !!!

Sachez, que la communauté de communes DRONNE et BELLE a pris ses responsabilités en s'engageant à créer un centre de soins intercommunal et en recrutant des médecins salariés. Le plus difficile restera peut-être à recruter un ou des médecins généralistes voulant s'investir pour le Service Public.

Je vous souhaite une très bonne année 2018, pour vous et vos proches.
Bien à vous,

Olivier CHABREYROU
Vice-Président en charge de l'action sociale

VOTRE CIAS C'EST :

Plus de **850**
bénéficiaires
chaque année

Plus de **80 agents**,
formés et au service
des bénéficiaires

Une **équipe**
administrative à
l'écoute et réactive

Un conseil d'administration
(**50% d'élus** et **50% de**
personnes civiles)

QUE PROPOSE VOTRE CIAS ?

DES ACTIONS DE MAINTIEN A DOMICILE (7j/7)

pour les personnes retraitées ou handicapées selon leur état de santé et leur isolement



DES AUXILIAIRES DE VIE ET DES AIDES À DOMICILE

Le service maintien à domicile est composé d'auxiliaires de vie sociale - AVS (titulaires d'un diplôme de niveau V) et d'aides à domicile, formé(e)s tout au long de l'année. Elles/ils assistent les personnes âgées ou handicapées dans des tâches quotidiennes pour les maintenir le plus longtemps possible à domicile.

Leurs principales missions sont :

- L'aide à la toilette
- L'aide au lever et au coucher, l'habillage et le déshabillage
- L'aide à l'entretien du cadre de vie
- L'aide à la préparation et à la prise de repas.
- L'aide aux courses
- L'aide aux démarches administratives

Des aides financières sont possibles (caisse de retraite, Conseil Départemental (APA), mutuelle etc...). Elles sont calculées en fonction des ressources du bénéficiaire. Le reste à charge est soumis à crédit d'impôt ou déductible à 50% des impôts sur le revenu.

Afin de vous aider à établir un dossier d'aide, le personnel administratif est à votre disposition sur rendez-vous dans les bureaux du CIAS (Brantôme en Périgord ou Mareuil en Périgord) ou à domicile.



LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Un agent du CIAS assure le portage des repas tous les matins et 7 jours sur 7 quelles que soient les conditions climatiques.

Les repas sont élaborés par un chef cuisinier et une diététicienne. Les plats sont préparés au sein des E.H.P.A.D de Brantôme en Périgord et de Bourdeilles en liaison froide. Ils sont conditionnés en barquette et faciles à réchauffer.

TARIFS :

JOURS OUVRABLES :

prix du repas : 5,12€
prix du portage : 3,41€

JOURS FÉRIÉS :

prix du repas : 5,12€
prix du portage : 4,09€

QUE PROPOSE VOTRE CIAS ?

DES SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE



LE SERVICE JARDINAGE ET PETIT BRICOLAGE

Que peuvent faire les agents du CIAS ?

- La tonte des pelouses,
- Le débroussaillage
- La taille des arbustes et rosiers
- Le ramassage des feuilles
- La coupe du bois de chauffage
- La taille de haies (maximum 2,50m)

Les deux agents du CIAS dédiés à ce service sont équipés du matériel nécessaire à la bonne exécution des différentes tâches et interviendront à la demande du bénéficiaire sur rendez-vous.

Le service administratif reste à votre disposition pour définir ensemble les dates et heures d'intervention ainsi que pour tous renseignements complémentaires.

TARIFS : 20€70/heure
(charges comprises)

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT
DE 50% OU UN CRÉDIT
D'IMPÔT DU MONTANT
PAYÉ EST POSSIBLE



LE SERVICE A.A.A

(ACCOMPAGNEMENT, ASSISTANCE ET ANIMATION)

Pour les personnes pouvant suffisamment se déplacer, le CIAS propose un **accompagnement collectif** (mini-bus) pour :

- un rendez-vous médical
- le transport sur le marché de Brantôme ou de Mareuil (selon le secteur)
- le transport jusqu'au supermarché.

Le CIAS propose également un accompagnement sur des lieux d'animation ou de rencontre tels que le club du 3ème âge, les journées à thème de maisons de retraite, la bibliothèque, des ateliers de prévention etc...

L'AIDE SOCIALE

La commission d'aide sociale composée de membres du conseil d'administration examine les dossiers rédigés par les assistantes sociales départementales du territoire afin d'apporter des aides financières (paiement de factures de premières nécessités). De plus, des aides alimentaires ou de carburant auprès des commerces locaux peuvent également être attribuées sur demande des assistantes sociales départementales.



POUR LES ACTIFS

Les actifs ont la possibilité de demander l'aide du CIAS concernant l'entretien du logement, du linge et les courses.

Tarifs sans conditions de ressources : 20,70€/h (10,35€ après réduction d'impôts)

LA TÉLÉASSISTANCE

Une permanence dédiée à la téléassistance CASSIOPEA a lieu le 2ème vendredi de chaque mois dans les locaux du CIAS. Celle-ci permet aux familles d'être conseillées sur le dispositif.

FRANCE ALZHEIMER

Une rencontre avec l'association France Alzheimer est possible sur rendez-vous au
05.53.27.30.34
06.70.80.90.07

MUTUELLE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Une permanence de l'association « Ma commune, ma santé » est assurée deux mercredis après-midi par mois. Sa vocation est de proposer un accompagnement complet pour une meilleure couverture santé à tarifs négociés.

Renseignements au
05.64.10.00.48



LE VESTI MALIN

Le Vestimalin est une opération de vente de vêtements, chaussures et accessoires d'occasion, en bon état, destinée à toute la famille. Bébé, enfants, adolescents, hommes et femmes pourront trouver leur bonheur à des prix allant de 0,50€ à 2,00€

La vente a lieu deux lundis après-midi par mois, de 14h00 à 16h30 au premier étage de la mairie de Champagnac de Bélair.

Il est à noter que toute personne souhaitant faire parvenir des vêtements en bon état a la possibilité de déposer ses dons à la Mairie de Champagnac de Bélair (de préférence aux heures et jours de permanence du vestimalin).

PROCHAINES DATES :

8 et 22 janvier 2018
5 et 19 février 2018
9 et 23 avril 2018
14 et 28 mai 2018
11 et 25 juin 2018
10 et 24 septembre 2018
8 et 22 octobre 2018
5 et 19 novembre 2018
10 décembre 2018

CIAS DRONNE ET BELLE

INFORMATIONS PRATIQUES

CIAS DRONNE ET BELLE
ZAE Pierre Levée
24310 Brantôme en Périgord



ciasdronneetbelle.fr
contact@ciasdronneetbelle.fr



OUVERTURE DES BUREAUX A BRANTÔME EN PÉRIGORD
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

PERMANENCES AU BUREAU A MAREUIL EN PÉRIGORD
Le mardi de 8h30 à 11h30



MESSAGERIE 7J/7

Semaine : 05.53.05.77.14
Garde week-end (urgences) : 06.87.59.53.35



Des rencontres à domicile s'effectuent sur rendez-vous.



LE PCAET : UNE ACTION VOLONTARISTE EN FAVEUR DU CLIMAT

LA CCDB SE MOBILISE

A l'heure où 15000 scientifiques internationaux lancent un appel repris en une du journal Le Monde du 13 novembre dernier pour appeler à agir avant d'atteindre le point d'irréversibilité en matière de réchauffement climatique, la communauté de communes Dronne et Belle se mobilise.

En effet, ce printemps, notre intercommunalité a souhaité s'engager dans une démarche ambitieuse en prescrivant un plan climat air énergie territorial (PCAET).

La réponse de l'Etat français à cet enjeu climatique, traduite à travers les lois Grenelle et la loi sur la transition énergétique du 17 août 2015 est notamment d'inciter les collectivités locales à élaborer des projets stratégiques ambitieux dans le cadre des PCAET.

Après un état des lieux avec des visées prospectives, il s'ensuivra une phase de 12 à 18 mois d'élaboration d'un plan d'actions pluriannuel.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Sans attendre la mise en place opérationnelle de ce PCAET, la CCDB a déjà instauré des projets allant dans le sens de la diminution de la production des gaz à effet de serre et de la réduction des consommations d'énergie.

Elle intervient déjà à plusieurs niveaux, principalement sur les économies d'énergie avec la rénovation thermique de certains de ses logements locatifs pour atteindre un niveau « bâtiment basse consommation » (BBC) ou bien par l'animation et l'aide directe aux propriétaires dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RR) avec le financement de « travaux énergie ».

MOBILITÉ

Au niveau de la mobilité, la communauté de communes assure la coordination d'une

plateforme de mobilité à l'échelle du Pays Périgord Vert. De plus, fin 2017, la communauté de communes a fait l'acquisition de deux véhicules électriques supplémentaires pour les services administratifs de la communauté de communes et du CIAS.

LE « PAQUET ÉNERGIE »

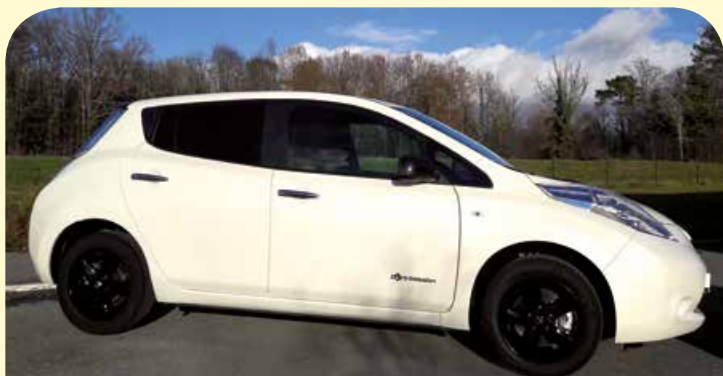
De plus, la communauté de communes et l'ensemble de ses communes ont signé un partenariat avec le Syndicat départemental d'énergies de la Dordogne (SDE 24) dans le cadre du « Paquet énergie », qui permet de travailler entre autres sur le suivi des consommations des bâtiments publics et de préconiser des travaux de rénovation pertinents au titre de la performance énergétique, ou bien encore d'optimiser l'éclairage public.

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Enfin, en matière de production d'énergies renouvelables, la communauté de communes a noué un partenariat avec la société d'économie mixte Périgord-Energies et prévoit dans les prochains mois de réaliser deux installations photovoltaïques d'envergure sur des toitures de bâtiments communautaires à Brantôme en Périgord.

VERS UNE POLITIQUE CLIMAT-ÉNERGIE

Ce PCAET vise donc à la cohérence des actions du territoire afin de passer d'initiatives au coup par coup, à une politique climat-énergie cohérente, concertée et ambitieuse. Il permettra même d'aller au-delà des actions déjà entreprises. LE PCAET se réalisera avec l'appui d'un bureau d'études et la communauté de communes pourra compter sur des aides financières de l'ADEME et du syndicat départemental d'énergies (SDE 24).



L'un des véhicules NISSAN Leaf acheté en décembre 2017



Exemple de toiture photovoltaïque prévue à Brantôme

ÉVÈNEMENTS À DRONNE ET BELLE

PROJET « ART BRIS BUS »



Le projet « Art Bris Bus », mené par l'Accueil Jeunes a pour objectif de redonner vie à des abribus en béton du territoire, en y apposant une touche artistique réfléchie avec l'aide de professionnels. Dans ce cadre, plusieurs abribus ont été décorés.

SOIRÉE CONTES



Une cinquantaine de personnes s'était réunies à la salle culturelle de Champagnac de Bélair le 4 novembre dernier pour écouter les histoires extraordinaires de la conteuse Jeanne Ferron. Une soirée placée sous le signe de l'humour et de la tendresse.

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE



Pour la quatrième année consécutive, l'Office de Tourisme a proposé le 14 septembre dernier une journée découverte du patrimoine local qui a débuté par la visite des grottes de l'abbaye de Brantôme. Après le déjeuner, les participants ont découvert le château de Puyguilhem. S'en est suivi un moment de détente autour d'un thé/café et gâteaux.

FAMILLE EN FÊTE



Encore un franc succès pour l'évènement « famille en fête » coordonné par l'Espace Socioculturel Le Ruban Vert et organisé, chaque année, dans le cadre de la «Semaine de la Parentalité». De nombreux services de la communauté de communes ont contribué à la journée en proposant des ateliers autour de l'art.

RECHERCHE MÉDECINS



SALARIÉS ou LIBÉRAUX



05.53.03.83.55

accueil@dronneetbelle.fr

PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Des bénévoles ont proposé leurs services au Réseau de Lecture Publique Dronne et Belle. Dans ce cadre, les Médiathèques du territoire offrent la possibilité aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de mettre en place un portage de livre à domicile **à titre gratuit**.

Pour plus d'informations veuillez contacter le **05.53.03.68.50**

SERVICE DE VIDANGES : CHANGEMENT DE PRESTATAIRE

Dans le cadre du renouvellement du service d'entretien des ouvrages d'assainissement autonomes (vidanges), la communauté de communes vient d'attribuer le contrat pour 3 ans (2018-2020), à **SUEZ RV OSIS OUEST**. Cette société remplace la SARL Périgord Assainissement, prestataire de 2015 à 2017.

Pour bénéficier du service, il convient de contacter les techniciens SPANC de la communauté de communes. Les nouveaux tarifs sont disponibles sur notre site Internet: www.dronneetbelle.fr/Assainissement-non-collectif
POUR RAPPEL : Vous restez libre de faire appel à n'importe quelle entreprise agréée pour les vidanges de fosses septiques.

JEU

Savez-vous sur quelle commune se trouve la scépture de « l'homme debout » ?



Solution du précédent numéro

A la Chapelle-Montmoreau, il est possible d'observer sur le mur de l'église une ancienne pancarte rappelant l'interdiction de la mendicité en Dordogne.

La lutte de l'Etat contre la mendicité débute dès 1350. Elle s'accroît au cours du XVI^e siècle avec la mise en place des premières politiques répressives qui voient les mendiants risquer le fouet ou la pendaison.

